

L'Ecole d'Ingénieur BTP - EI CESI

Comité National d'Accueil et d'Actions pour les Réunionnais en Mobilité

Elever les niveaux de qualification par l'apprentissage

Créée en octobre 2010 et portée par la CCIR, l'Ecole d'Ingénieurs BTP forme localement des ingénieurs opérationnels, capables de s'adapter aux évolutions technologiques, organisationnelles et humaines pour coordonner, diriger la préparation et l'exécution d'une mission en BTP.

Les apprentis sont encadrés dans l'entreprise par un tuteur (maître d'apprentissage), et au centre de formation par un tuteur pédagogique, suivant de près leur évolution. La pédagogie est axée sur le projet, la mise en situation et la prise de responsabilités.

Depuis sa création, cette école bénéficie du financement de l'Europe au titre du Fond Social Européen (FSE).

- École d'ingénieurs BTP : Une formation à Bac + 5

Cette école permet aux jeunes réunionnais, titulaires d'un diplôme à Bac + 2, d'accéder à une formation et un diplôme afin d'être d'ingénieur.

- L'apprentissage, un dispositif adapté à la formation d'ingénieurs.

Cette immersion progressive dans l'entreprise permet de garantir opérationnalité du futur ingénieur.

Ce dispositif fait l'unanimité auprès des partenaires pédagogiques et professionnels, car il permet :

- Un double tutorat : coaché dans l'entreprise par un tuteur qui accompagne l'apprenti, évalue son évolution opérationnelle et au centre de formation, par un ingénieur-formateur qui s'assure de la progression pédagogique de l'apprenti,

- Une pédagogie axée sur le projet, la mise en situation et la prise de responsabilités,
- Une évaluation de l'apprenti réalisée par l'entreprise et le centre de formation sur la base

d'un projet de formation avec un engagement tripartite.

L'intérêt pour l'entreprise est multiple :

- Connaissance progressive des procédures et méthodes de travail
- Adhésion à la culture d'entreprise
- Accompagnement du salarié dans son rôle du manager
- Embauche sans risque
- Assurance de l'encadrement durable dans son entreprise



Source photo : Ccir

Quelques indicateurs :

- 39 diplômés depuis la création
- 6 promotions déroulées (dont celles en cours) :
- 110 apprentis accueillis dans ces formations depuis la création
- 54 apprentis en cours de formation
- Taux de réussite en 2015 : 58 % 11 diplômés sur 19

Coût de l'opération et financement :

799 742 €

UE FSE : 639 794 €

Région : 159 948 €

*Ce projet est cofinancé
par l'Union Européenne*

